



COMMUNIQUE

RAPPORT ANNUEL DE BANK AL-MAGHRIB

AU TITRE DE L'ANNEE 2025

Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, a reçu aujourd'hui lundi 20 juillet 2026 (5 *Safar 1448 A.H.*) au Palais Royal de Tétouan, Monsieur Abdellatif Jouahri, Wali de Bank Al-Maghrib, qui a présenté au Souverain le Rapport annuel de la Banque Centrale sur la situation économique, monétaire et financière au titre de l'exercice 2025.

Dans son allocution devant Sa Majesté le Roi, M. Jouahri a indiqué que, dans un environnement international marqué par la succession des chocs et la persistance des incertitudes, l'économie nationale a poursuivi son amélioration en 2025, avec une croissance de 4,9 %, soutenue notamment par l'effort important en matière d'investissement. Malgré cette accélération du rythme de l'activité, l'inflation est restée modérée, ne dépassant pas 0,8% en moyenne.

S'agissant de la politique monétaire, M. le Wali a précisé que Bank Al-Maghrib a maintenu une orientation accommodante, abaissant le taux directeur à 2,25%, tout en continuant à satisfaire l'intégralité des demandes de liquidité exprimées par les banques et en intensifiant les efforts pour faciliter l'accès de la Très Petite Entreprise au financement.

Sur le marché du travail, il a relevé que le raffermissement de la croissance a permis une augmentation des créations d'emplois, qui a été toutefois insuffisante pour enclencher un fléchissement palpable du chômage qui s'est établi à 13%.

Concernant les finances publiques, il a affirmé que le déficit budgétaire a poursuivi sa diminution pour s'établir à 3,5% du PIB, grâce notamment à la bonne performance des recettes fiscales et aux recettes importantes des mécanismes de financement innovants.

Sur le plan des comptes extérieurs, il a indiqué que le déficit courant est demeuré contenu, soutenu notamment par les recettes de voyages, les transferts des Marocains résidant à l'étranger, ainsi que par les exportations de phosphates et dérivés et du secteur aéronautique. Il a ajouté que, globalement, les avoirs officiels de réserve de Bank Al-Maghrib se sont renforcés pour atteindre 443 milliards de dirhams, soit l'équivalent de près de 5 mois et demi d'importations.

Dans l'ensemble, ces évolutions laissent conclure que l'élan que connaît l'économie nationale se poursuit, renforçant l'espoir, selon M. Jouahri, de l'émergence économique et sociale dans les années à venir. Toutefois, la réalisation d'un tel objectif suppose, au-delà de la poursuite de l'amélioration du rythme de croissance, une meilleure répartition de ses retombées. À cet égard, il a souligné qu'au cours des dernières années, un décalage a été observé entre les performances économiques objectivement mesurées et le ressenti des citoyens, un phénomène mondial attribuable à plusieurs facteurs.

Il a précisé que, dans le cas de notre pays, ce décalage s'explique principalement par le fait que l'emploi n'a pas encore connu l'amélioration prévue, estimant qu'outre la poursuite de la mise à niveau du système d'éducation et de formation, cette situation appelle à renforcer les effets d'entraînement de l'investissement tout en poursuivant les réformes structurelles pour en optimiser le rendement, et à favoriser une implication accrue du secteur privé afin d'en assurer la durabilité.

Il a ajouté que ce décalage entre performances et perceptions trouve son origine également dans le niveau des inégalités sociales, rappelant à cet égard la mise en garde par Sa Majesté le Roi dans Son discours du Trône de 2025, qu'« il n'y a de place, ni aujourd'hui, ni demain pour un Maroc avançant à deux vitesses ». Il a estimé que cette réalité, malgré les ressources conséquentes allouées au soutien social, nécessite un ciblage plus fin au profit des segments les plus vulnérables de la population.

Il a en outre souligné que la rationalisation des ressources s'impose aussi comme un impératif pour renforcer les marges de manœuvre budgétaires, compte tenu du niveau élevé des dépenses incompressibles et des conséquences attendues de la réforme des régimes de retraite, désormais inévitable. À cet égard, il a insisté notamment sur la nécessité de procéder à des revues régulières des dépenses et d'accélérer la réforme de la loi organique des finances.

Sur un autre plan, il a indiqué qu'au regard des perturbations récurrentes des chaînes d'approvisionnement mondiales de plusieurs produits de première nécessité, l'application des Hautes Instructions Royales énoncées dans le discours d'octobre 2021, concernant la constitution d'une réserve stratégique de ces produits, s'impose comme une nécessité permettant de passer d'une approche curative à une autre préventive.

Dans le même sens, il a souligné que l'accélération de la transition énergétique permettrait de réduire la dépendance extérieure et de préparer les exportateurs marocains pour faire face à la tendance à l'instauration de normes climatiques par plusieurs partenaires commerciaux du Royaume.

Il a souligné aussi qu'au vu des implications du changement climatique sur les ressources hydriques, leur gouvernance, en particulier leur valorisation, mérite désormais de figurer parmi les priorités de la politique publique.

S'agissant du chantier de la régionalisation avancée, il a affirmé qu'il a connu un élan notable depuis le discours de Sa Majesté le Roi en 2024, et que pour en consolider la dynamique, il faudrait mobiliser les compétences nécessaires afin d'accélérer son aboutissement et favoriser l'émergence de pôles économiques régionaux et l'atténuation des inégalités territoriales.

Enfin, M. Jouahri a conclu en soulignant que la consolidation durable des avancées importantes réalisées par notre pays exige que la mobilisation de l'ensemble des parties prenantes se poursuive à tous les niveaux, dans le cadre d'une approche garantissant la cohérence des interventions et leur efficacité, sous la conduite de l'Institution monarchique, l'atout majeur de notre pays, force d'impulsion et d'initiative.